



Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences religieuses

Résumé des conférences et travaux

118 | 2011
2009-2010

Histoire des théologies chrétiennes dans l'Occident médiéval

Alain de Libera



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/asr/976>

ISSN : 1969-6329

Éditeur

École pratique des hautes études. Section des sciences religieuses

Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2011

Pagination : 233-237

ISBN : 978-2-909036-38-0

ISSN : 0183-7478

Référence électronique

Alain de Libera, « Histoire des théologies chrétiennes dans l'Occident médiéval », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences religieuses* [En ligne], 118 | 2011, mis en ligne le 08 septembre 2011, consulté le 21 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/asr/976>

Tous droits réservés : EPHE

Histoire des théologies chrétiennes dans l'Occident médiéval

Prolongeant les recherches de l'année 2008-2009 sur les « modèles de la psychê », la première partie du séminaire a été consacrée à la Querelle d'Utrecht (1641-1645) – une entrée privilégiée dans l'archéologie du sujet et de la subjectivité, notamment pour ce qui est du rôle de Descartes dans la naissance du sujet moderne, d'une part et, d'autre part, un document majeur sur la relation du cartésianisme à la scolastique médiévale et à la « Seconde scolastique ». Il y va, de fait, de deux questions fondamentales : 1. Qu'est-ce qu'un homme ? 2. Le corps est-il le sujet de l'esprit ? La deuxième partie des conférences a été consacrée à l'étude de problèmes de sémantique et de philosophie du langage transmis dans des *sophismata logicalia* du XIII^e siècle.

Bilan des recherches et des cours

1. *Descartes et la Querelle d'Utrecht*

Après une étude détaillée des événements ayant abouti à un conflit virulent entre le cartésien allégué Henri Le Roy (De Rooy), plus connu sous le nom de Regius, professeur à l'université d'Utrecht, et le recteur de l'université, Gilbert (Gisbertus) Voët, *alias* Voetius, aristotélicien et calviniste, des circonstances exactes de leur affrontement (disputes publiques, libelles, pressions administratives, tumultes organisés, interventions extérieures), et un examen suivi de la production littéraire et scientifique de Regius (de la *Disputatio medicophysiologicala pro sanguinis circulatione* de 1640 à la troisième édition [1661] de la *Philosophia naturalis* issue des *Fundamenta physices* de 1646), on a suivi, étape par étape, les interventions de Descartes dans une controverse portant sur deux questions directrices, fournies par les 1^{er} et 3^e « corollaires » de Voetius :

- L'homme est-il un être un par soi ou un agrégat ?

- Faut-il ou non rejeter les formes substantielles et les qualités réelles (pour les remplacer par « l'atelier pentagonal des mouvement, repos, quantité, position et figure », comme le dit polémiquement l'*Appendice*, Thèse II, § V dudit recteur).

L'âpreté de la discussion ne laisse pas, aujourd'hui encore, d'étonner. On a étudié quelques exemples en lisant un des brûlots suscités par le recteur : l'*Admiranda Methodus novae philosophiae Renati Descartes*, de Martin Schoock. Passé la *Lettre* 33 [Endegeest, 3 ou 4 février 1642], où il conseille à Regius, qui « craint pour sa chaire, s'il répond à Voetius », « d'enseigner plutôt les fables d'Ésope » que de « déplaire » aux « magistrats » d'Utrecht « s'ils

aiment mieux » qu'il enseigne « ce qui plait à Voëtius » que ce qu'il croit « plus conforme à la vérité », Descartes monte à chaque occasion d'un cran dans l'agressivité et la vivacité polémique vis-à-vis d'un adversaire auquel il finira par réserver ses plus violentes diatribes (comme l'*Epistola ad Patrem Dinet* et l'*Epistola ad Voetium*, au demeurant condamnées comme « diffamatoires » par le Vroedschap en 1643). Durant la phase étudiée au séminaire, celle du « coaching » philosophique de Regius, dont on peut suivre chaque mouvement intellectuel ou rhétorique dans leur correspondance, Descartes fait toutefois preuve d'une remarquable prudence, pour ne pas dire d'une habileté digne de figurer dans les annales straussiennes de cet *art d'écrire* que suscite et alimente la crainte de la *persécution*. L'occasion de la polémique étant rappelée (durant la troisième d'une série de disputations publiques sur la physiologie, Regius a, en 1641, laissé soutenir la thèse que l'homme est un *ens per accidens* offrant ainsi aux théologiens, en l'occurrence à Voetius, la possibilité, redoutée par Descartes, d'attaquer la « Nouvelle philosophie » – ce qu'il fait dans ses propres disputations de la seconde moitié du mois de décembre), on a dans un premier temps analysé les lettres de Descartes à Regius sur le thème de l'homme *ens per accidens* : la *Lettre 29* [Endegeest, seconde moitié de décembre 1641] où Descartes représente à son correspondant qu'il ne pouvait « rien mettre de plus dur, et qui fût plus capable de réveiller les mauvaises intentions de [ses] ennemis, et leur fournir des sujets de plainte, que ce [qu'il avait] mis dans [ses] thèses, que l'homme est un être par accident » et la *Lettre 31* [Endegeest, fin janvier 1642], où il lui conseille de « défendre les propositions vraies » qu'il a « avancées, le plus modestement qu'il [lui] sera possible » et de « corriger sans entêtement » celles qui seraient fausses ou « pas assez exactes ». On a insisté sur la portée à la fois philosophique et « politique », s'agissant de ce que Kant nommera un « conflit des facultés », du conseil donné dans la *Lettre 31*, où l'ironie affleure à chaque mot :

[...] toutes les fois que l'occasion s'en présentera, vous devez avouer, soit en particulier, soit en public que vous croyez que l'homme est un véritable être par soi et non par accident ; et que l'âme est réellement et substantiellement unie au corps, non par sa situation et sa disposition (comme vous dites dans votre dernier écrit, ce qui est encore faux et sujet à être repris selon moi), mais qu'elle est [dis-je] unie au corps par une véritable union, telle que tous les philosophes l'admettent, quoiqu'on n'explique point quelle est cette union, ce que vous n'êtes pas tenu non plus de faire.

Concernant les enjeux, on a longuement rappelé que le débat d'Utrecht sur l'unité de l'homme venait après des siècles de discussions théologiques (christologiques) et philosophiques (anthropologiques) croisées (la christologie éclairant l'anthropologie, tantôt l'inverse) sur l'union des deux natures humaine et divine dans l'hypostase ou la personne du Christ et sur l'union de l'âme et du corps dans l'homme. On a ainsi pu placer la controverse entre Voetius et Regius/Descartes sur un axe historiographique (et archéologique) précis : la critique de la théorie averroïste de l'homme agrégat. De Thomas d'Aquin à Grégoire de Rimini, le reproche adressé par Voetius au cartésianisme est adressé par les antiaverroïstes à Averroès et aux averroïstes latins : réduire l'unité de l'homme

à celle d'un être *un par accident*. Le nœud du scandale *deux fois condamné par la Magistère*, de Vienne à Latran V, comme on l'a montré dans le séminaire de 2008-2009, est le même que les aristotéliens calvinistes d'Utrecht tentent à leur tour de défaire : *l'abandon de la doctrine de l'âme intellectuelle, forme substantielle de l'homme*, attribué par les antiaverroïstes à Averroès, et par les anticartésiens à Descartes. Pour un Voetius, clairement, le dualisme cartésien est l'averroïsme continué par d'autres moyens. Ce que Grégoire de Rimini reproche à Averroès, qui est ce que Thomas reprochait à Platon, est ce que Voët reproche à Descartes : renoncer à l'hylémorphisme, faire du corps, comme le dit Thomas, un instrument de l'âme, c'est (filant la métaphore platonicienne de l'âme sise dans le corps « comme en pilote en son navire ») interdire « toute union substantielle entre les deux, pour ne laisser qu'une union par accident » (*Contra Gentiles*, chap. 57, § 3), l'homme étant alors « soit un être par accident, soit réduit à l'âme seule » (§ 4). Aux yeux d'un aristotélien, Descartes combine les défauts cumulés d'Averroès et de Platon. On a donc abordé la question des formes substantielles à partir d'une lecture de la *Lettre 33*, et de divers textes de Voetius lui-même, dont la VII^e *Thèse*, telle que transmise par la *Narration historique de la manière dont la philosophie nouvelle a été soutenue d'abord, puis abolie* (p. 112), avec la réponse de Descartes.

Le rapprochement de la querelle d'Utrecht avec les polémiques averroïstes a été un des axes majeurs du travail de séminaire. Un des arguments majeurs en faveur de la continuité paradoxale des deux univers de discours est, selon nos résultats, fourni par Gisbert Voët lui-même, au § II de la *Thèse II*, telle que la rapporte la *Narratio historica*, qui compare l'intellect universel d'Averroès à une sorte de « génie assistant »¹ et met Descartes au défi, lui qui a *abandonné les formes substantielles*, de s'opposer victorieusement à Galien, Averroès ou Platon :

§ II : N'est-il pas exact qu'à partir de l'opinion qui nie leur existence plutôt que de celle qui l'affirme, il est au moins plus aisé d'en venir à douter qu'il y ait des formes substantielles qui actualisent le corps humain et constituent avec lui un seul composé. Or, si quelqu'un nie cela et y substitue le « mélange » de Galien, ou une particule du souffle divin, ou l'âme du monde, ou l'intellect universel d'Averroès, ou l'esprit de Platon, comme un génie assistant, exilé dans la prison du corps et attaché à celui-ci comme Prométhée au Caucase ; si quelqu'un, dis-je, y substitue de telles choses, quels seront vos arguments pour le réfuter avec plus de succès et d'une façon plus définitive que ne le font les défenseurs des formes ?

Enfin, on a montré que Voetius situait le dualisme cartésien et son rejet de l'hylémorphisme dans la longue tradition de la distinction médiévale, puis renaissante, entre forme assistante et forme inhérente – un des classiques de l'averroïsme

1. L'expression « intellect universel » figure notamment dans l'*Épimètre du répondant en faveur d'une philosophie ancillaire de la théologie*, au n° VI : « L'intellect universel auquel, d'après Averroès, tous les hommes auraient part, ne s'accorde ni avec la philosophie, ni avec celle du Dieu de ce philosophe, Aristote, ou avec son prophète Mahomet, ni enfin avec la religion mahométane », *Narration historique*, p. 102.

latin depuis le XIV^e siècle. Dans la *Thèse VII*, commentant expressément l'erreur de Taurellus et de Gorlaeus, selon laquelle « l'homme est un être par accident », qu'il impute à Descartes et à Regius, Voët souligne que cette « opinion se heurte [...] à de nombreux dogmes métaphysiques sur les principes et les causes, notamment sur la cause univoque et la cause équivoque, le principe interne et le principe externe, la forme *informante* et la forme *assistante* ». Poussant à bout l'image du « génie assistant », Voët va jusqu'à imaginer la glande pinéale investie par un démon. Si l'on suivait Descartes et ses homologues (Nicolaus Taurellus [1547-1606] et David Gorlaeus ou Van Goirle [1591-1612]), si l'on réduisait l'unité de l'homme à celle d'un agrégat, « il s'ensuivrait que *l'ange ou le démon, dans le corps d'un possédé* (surtout s'il se tient dans la glande pinéale ou qu'il occupe de sa force cette glande plutôt que d'autres parties du corps), ne fomenterait *ni plus ni moins une unité* que l'âme qui existe dans le corps, car, dans l'un comme dans l'autre cas, le genre et le mode de l'union seraient identiques, à savoir *par accident*. Et pas plus dans un cas que dans l'autre, il n'y aurait une unité substantielle, ou une seule substance ou nature. »

Vu par Voetius, croisant en pensée le *phrenétique* et le *démoniaque*, rien ne distingue vraiment l'homme cartésien de l'agrégat décrit par un Grégoire de Rimini dans sa réfutation d'Averroès. On n'est pas très loin non plus de l'image du « fantôme dans la boîte » (*Ghost in the box*) ou des reproches de Maritain affirmant, contre les propos les plus explicites de Descartes lui-même, que ce dernier fait de l'homme « un ange habitant une machine et la dirigeant par le moyen de la glande pinéale »². Une surprenante continuité se révèle ainsi, sur la longue durée, d'une querelle l'autre, dans la critique des dualismes averroïste et cartésien. Le séminaire s'est conclu sur l'amorce de l'étude de la polémique entre Regius et Descartes, consécutive à la Querelle d'Utrecht, à laquelle les conférences de 2010-2011 seront partiellement consacrées.

2. La littérature des *sophismata*

La deuxième série de conférences a été consacrée à la littérature des *sophismata logicalia* du XIII^e siècle. Prenant pour point de départ l'intervention, le 18 mars 1277, de l'évêque de Cantorbéry, chancelier d'Oxford, Robert Kilwardby, *O.P.* († 1279), interdisant l'enseignement d'une thèse de logique modale affirmant qu'*il ne pouvait y avoir de vérité nécessaire sans constance du sujet* (« *Veritas cum necessitate tantum est cum constantia subiecti* ») on a étudié, argument par argument, deux séries de textes consacrés à la réfutation de la thèse condamnée à Oxford, tenté d'identifier ses partisans (au-delà de la figure tutélaire de Roger Bacon, son principal représentant connu dans la seconde moitié du XIII^e siècle, pour qui la nécessité modale d'une proposition « non extenditur *ultra existentiam subiecti* »), effectué divers rapprochements avec d'autres sources littéraires que les *sophismata* (comme les *Commentaires* d'Aristote). On a ensuite étudié sur le long terme la notion de « *constantia subiecti* », encore attestée (et rejetée)

2. *Le Songe de Descartes*, suivi de *Quelques Essais*, Paris, Éditions R. A. Corrêa, 1932, p. 275.

dans les *Nouveaux Essais sur l'entendement humain* de Leibniz. Parmi les textes étudiés, la *Quaestio de veritate huius « Caesar est homo »*, *ipso mortuo* a été suivie dans tous les témoins accessibles en fonction de l'inventaire dressé (et publié depuis) des *sophismata* du XIII^e siècle par S. Ebbesen et F. Goubier. On a ensuite esquissé l'étude systématique des règles modales données pour le fonctionnement des syncatégorèmes « *de necessitate* » et « *necessario* » dans les *sophismata* « *Omnis homo de necessitate est animal* », *nullo homine existente* :

1. « *Necessario* » *potest determinare compositionem vel praedicatum* ;
2. « *De necessitate* » *potest dicere necessitatem compositionis vel praedicati* ;
3. *Hoc quod dico* « *de necessitate* » *potest dicere necessitatem compositionis vel praedicati* ;
4. « *De necessitate* » *potest determinare verbum ratione suae compositionis aut ratione rei verbi vel rei praedicati* ;
5. « *De necessitate* » *potest dicere necessitatem terminorum vel compositionis* ;
6. « *De necessitate* » (« *Necessario* ») *potest dicere necessitatem terminorum vel necessitatem habitudinis terminorum* ;
7. « *De necessitate* » (« *Necessario* ») *potest dicere necessitatem terminorum et habitudinis insimul vel habitudinis tantum* ;
8. *Necessitas potest esse ordinationis et terminorum aut ordinationis tantum* ;
9. « *De necessitate* » (« *Necessario* ») *potest dicere necessitatem terminorum et habitudinis insimul vel terminorum tantum* ;
10. « *De necessitate* » (« *Necessario* ») *potest dicere necessitatem inhaerentiae vel cohaerentiae* ;
11. *Modum potest esse inhaerendi vel cohaerendi* ;
12. « *De necessitate* » (« *Necessario* ») *potest dicere necessitatem compositionis quae est forma totius vel quae est forma partis* ;
13. « *De necessitate* » (« *Necessario* ») *potest dicere necessitatem simpliciter vel sub condicione* ;
14. (*Hoc quod est*) « *Necessario* » *potest dicere necessitatem absolutam vel respectivam <ou : comparatam>* ;
15. *Oratio potest intelligi de re vel de dicto*. Une analyse intégrale de l'*Anonymus Liberanus* n° 6, ms. Nat. lat. 16135, f° 11rb-12rb a été proposée.